

# ECHOS

## DU PAYS

**PRIX : 250 F CFA**

**La Fondation<sup>P.7</sup>  
Hussein Mettrairek  
au secours du CNTS  
pour le don de sang**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 391 du 17 Sept. 2020

**Prorogation de l'état d'urgence :**

# Focus sur les implications éventuelles



**Après 50 ans d'existence :** <sup>P.p4&5</sup>

## L'université de Lomé entre bilan et défis

**Politique :**

## L'opposition en manque d'activités table sur les faits divers

<sup>P.p3&5</sup>

**Interview de Monsieur Tchagnao Mama-Raouf, Directeur de l'Accès au Droit et à la Justice au ministère de la Justice, Chargé des Relations avec les Institutions de la République :**

**« ....amener les populations à<sup>P.6</sup>  
obtenir les services publics de la  
justice classique à moindre coût et  
chercher à lutter contre la pauvreté  
par le droit au niveau de la base »**

**Impact économique de Covid-19 :**

**Les PME victimes d'une  
forte baisse des ventes** <sup>P.7</sup>

**Covid-19 au Togo :**

## Quelques symptômes courants chez les patients

La pandémie de coronavirus continue de faire des ravages au Togo comme partout ailleurs dans le monde. Avec 1578 cas signalés depuis lundi dernier, l'on enregistre malheureusement 40 décès et plus de 1200 cas de guérisons. Au sein de l'opinion, l'on ne semble pas connaître tous les symptômes courants que l'on détecte chez les patients. Dans cet article donc, il sera question pour nous de revenir sur quelques uns des symptômes courants rencontrés chez les malades au Togo.

En effet, il ne semble pas évident de déterminer avec précision les signes physiques de cette maladie. Selon la direction régionale de la santé, certains signes sont assez fréquemment rencontrés chez les patients à nouveau coronavirus. Il s'agit principalement de la fièvre supérieure à 38°C et d'une toux sèche. Ainsi, l'on découvre que 68% des malades développent la toux suivie de la fièvre détectée chez 44% des patients.

Après ces deux symptômes, viennent la fatigue

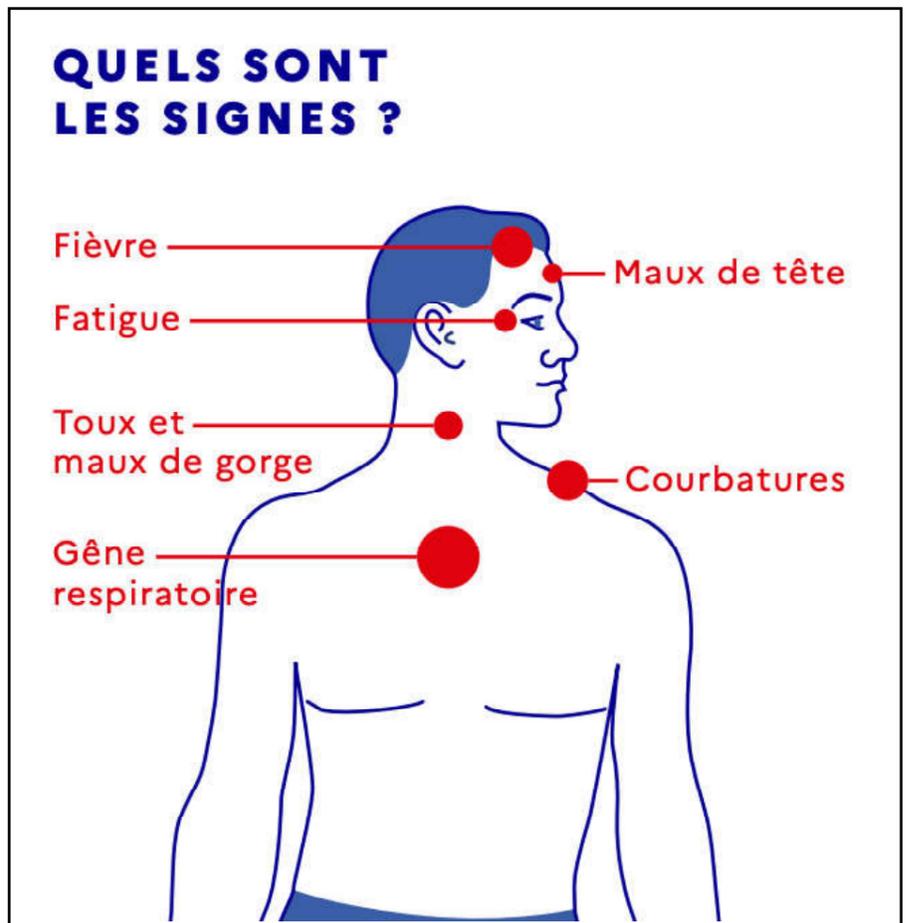
(38%) ; les expectorations (34%) ; les difficultés respiratoires (19%) puis les douleurs (myalgies) signalées chez 15% des personnes infectées. D'autres signes tels que le mal des courbatures, les douleurs musculaires, des frissons, des maux de tête, la rhume etc...

Plus récemment, des témoignages de patients atteints de Covid-19 ont permis d'identifier que la perte du goût et de l'odorat étaient également des symptômes d'une possible infection à coronavirus.

Aussi, l'on peut citer les céphalées, l'obstruction nasale, les maux de gorge, la rhinorrhée, une angine, des maux de tête parfois intenses etc.

Dans les cas graves, le covid-19 peut provoquer une détresse respiratoire, une insuffisance rénale aiguë et une défaillance multi viscérale. Bien entendu, ces derniers symptômes sont plus rares. Plus rares encore, des signes de sensation d'oppression et un essoufflement.

Pour rappel, le coronavirus se transmet de plusieurs façons : salive, gouttelettes de l'éternuement ou de la toux, contacts directs avec des patients porteurs ou indirects via des surfaces contaminées. Depuis que le covid19 est devenu une pandémie, le lavage des mains est fortement recommandé toutes les heu-



res, le port obligatoire des bavettes et l'utilisation d'un gel hydro alcoolique comme mesures barrières pour se prémunir de toute transmission.

Quant aux personnes allergiques, elles ont une

sensibilité accrue aux infections virales respiratoires. Ce qui en fait des patients plus fragiles.

Toutefois, il est à souligner que beaucoup de malades sont asymptomatiques (tout en étant capa-

bles de transmettre le virus). Ce qui signifie que beaucoup de malades peuvent ne pas développer de signes.

Au demeurant, il est important de rappeler aux populations que chaque personne présentant des symptômes évocateurs de Covid-19 doit réaliser dans les plus brefs délais un test de recherche du virus. Dans l'attente des résultats, les personnes doivent s'isoler et réduire leurs contacts au strict minimum.

**Kokou Amenté**

*Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.*

### NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

**Lisez chaque semaine votre journal**



**l'information au coeur du développement**

### TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 14 au 21 Septembre 2020

*BOULEVARD*	Bd. Du 13 Janv. Doulassamé	22 21 65 49
*BON SAMARTAIN*	38, Av. Libération	22 21 13 67
*PORT*	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88
*KODJOVIAKOPE*	Avenue Duisbourg	22 21 89 90
*MAIRIE*	Face Mairie	22 21 26 39
CAMPUS	Adéwi	22 21 56 32
*PATIENCE*	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
*ISIS*	Av Jean Paul II près des rails NUKAFU Gakpoto	70 44 83 87
*YEM-BLA*	258, Av. Akéï face à la Résidence	22 26 76 51
*FRATERNITE*	Hédzranawé près de la Clinique St Joseph	22 26 81 55
*CITRUS Attiégo*	Carrefour DVA, Grand Contournement	70 44 59 24
*NOTRE DAME*	Entre la foire TOGO 2000 et l'Aéroport	96 80 10 12
*SANTA MADONNA*	Kégué, Eglise catholique Ste Thérèse	70 01 03 03
*MISERICORDE*	BE-KPOTA à côté de la Station MRS	96 80 09 45
*MAELYS*	Bè Kpota en Face de NETADI	22 27 60 19
*ADIDOGOME*	Face au camp 2ème RI d'Adidogomé	22 50 54 85
*SILOE*	Carrefour Aflao Apédokoè Atigangomé	90 80 26 39
*ACTUELL* E	Route de Ségbé; Adidogomé	22 51 11 72
*MAGNIFICAT*	Rue la Pampa à 100 m du Palais Royal Yokoè	70 44 51 59
*DJIDJOLE*	Aflao agli	22 25 65 12
*ST JOSEPH*	Bretelle BE KLIKAME	22 25 74 65
*VIGUEUR*	Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro	22 51 63 30
*MILLENAIRE*	Face réserve de la gendarmerie d'Agoè-Nyivé,	22 51 64 31
*DIEUDONNE*	non loin de FUCEC Agoe-Téléssou	70 44 84 59
*OSSAN*	Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI	70 40 44 25
*APOLLON*	Non loin du carrefour des hirondelles - Avédji	70 41 01 07
*ST ESPRIT*	Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est	70 40 29 06
*APOU ANTOINE*	Bd Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyé	70 41 36 12
*ST MICHEL*	Agoè entre la Brasserie BB et espace Télécom	22 51 70 22
*CHARITÉ*	A côté du CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
*EXCELLENCE*	Agoè Démakpoè Voie CEDEAO	22 51 77 87
*DIVINA*	Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch	99 83 91 00
*ABRAHAM*	Agoè-Logopé Kossigan	22 50 10 00
*NOUVELLE TULIPE*	Près de la station CAP Agoè-Légbassito	99 47 00 70
*TAKOE*	Avant la station CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
*SANGUERA*	Près du Lycée de Sanguéra	70 42 80 80
*GANFAT*	AGOE DALIKO près du Carf EDEM( CAMP GP)	22 55 08 15
*AVEPOZO*	A côté de la place publique d'Avépozo	22 27 04 86
*DE L'EDEN*	Route d'Aného, face Cité Baguida	70 42 13 98



Siège : Agbalépédo

Récépissé  
n°383/14/10/09/HAAC  
13 BP 507  
e-mail:  
augustin.sizing@yahoo.fr  
Maison de la Presse  
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING  
90 03 18 24  
22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin S., David S.,  
Roger GBESSIA; Brel M.,  
Simeau E., M. Mazé

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

**Prorogation de l'état d'urgence :**

## Focus sur les implications éventuelles

**Mardi 15 septembre dernier, le Premier ministre Sélom Klassou était devant les élus du peuple au siège de l'Assemblée nationale à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> séance plénière de la 2<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année 2020. L'objectif était de soumettre deux projets de loi au vote de des députés : le projet de loi portant prorogation de l'état d'urgence et celui portant prorogation du délai d'habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures relevant du domaine de la loi. Les deux projets ayant reçu le quitus de la représentation nationale, il convient de souligner que cela peut entraîner des implications éventuelles aussi bien sur la gestion de la crise sanitaire que sur la vie politique et institutionnelle du pays.**

En effet le Togo comme les autres pays de la planète fait face depuis le mois de mars à une crise sanitaire sans précédent. La gestion de la pandémie à covid-19 ne donne pas du répit au Gouvernement qui ne cesse d'aligner les initiatives depuis le mois d'avril pour contenir la propagation du virus. Ces mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la riposte contre la pandémie nécessitent un réajustement permanent. Et pour y parvenir, il faudrait que le Gouvernement ait les coudées franches pour agir et rester proactif dans la gestion de cette crise sanitaire. La période de l'état d'urgence sanitaire déclarée et prorogée de 45 jours deux fois, est arrivée à expiration ce 15 septembre. Mais compte tenu de l'évolution de l'épidémie et des rapports d'étape du Conseil

scientifique, l'exécutif togolais a sollicité et obtenu auprès de la représentation nationale, l'autorisation de proroger l'état d'urgence sanitaire pour une période de six mois supplémentaire à compter d'aujourd'hui 16 septembre 2020.

Aussi, par la même occasion, le Gouvernement Klassou a obtenu toujours pour une période de six (6) mois supplémentaire une habilitation législative pour prendre toutes les mesures nécessaires à la lutte contre la pandémie à coronavirus (Covid-19). « Par cette prorogation, le Gouvernement et avec tous les acteurs y compris les honorables députés, nous disposons de 180 jours pour protéger davantage nos compatriotes, protéger leurs emplois, leurs pouvoirs d'achat, pour sauvegarder le parcours scolaire

de nos enfants apprenants ; 180 jours pour réinventer nos façons de vivre en poursuivant notre développement économique et social » a déclaré le Premier ministre Komi Sélom Klassou.

Pour finir, le Chef du Gouvernement a fait mention dans son discours des efforts du Gouvernement en matière d'acquisitions des matériels médicaux dans les différents centres de santé du pays. Ainsi, l'on peut noter que 150 nouveaux lits ont été achetés pour renforcer les capacités d'accueil du CHR Lomé Commune. D'autres centres hospitaliers et unités de soins ont été aussi équipés dans les autres régions et localités du pays avec pour objectif améliorer la prise en charge des patients de Covid-19.

Pour la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Tségan,

l'accompagnement de la démarche du Gouvernement revêt d'un double intérêt pour le pays « En soutenant et accompagnant le Gouvernement dans la mise en place de ce régime dérogatoire, l'objectif est double pour les élus du peuple. D'une part, il s'agit de protéger



Le PM Klassou Sélom

au mieux nos concitoyens, à commencer par le personnel médical dont je salue la bravoure. C'est pourquoi, l'Assemblée nationale entend, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, encourager le Gouvernement à faire du secteur de la santé une priorité absolue en matière d'équipements de protection, des moyens de transport et d'hospitalisation. D'autre part, l'objectif de ce régime dérogatoire est de limiter autant

que possible les graves dommages socioéconomiques que provoque inévitablement la situation d'urgence sanitaire contraignante » a-t-elle affirmé avant d'exhorter l'exécutif à poursuivre le combat contre cette vilaine maladie « à l'heure du bi-

ment quelques implications. Pendant les 6 mois supplémentaires accordés au Premier ministre Klassou et son équipe, l'on peut s'attendre à ce que le couvre-feu soit peut-être ramené lorsque l'évolution de la pandémie l'exigerait ; la fermeture (à nouveau) des lieux de culte, des voies aériennes, des écoles et autres lieux de fréquentation publics. En bref, l'on peut espérer un durcissement des mesures drastiques en fonction bien entendu de l'évolution de la situation sanitaire au plan national.

En outre, l'une des interrogations qui se murmurent au sein de l'opinion est de savoir quel sort serait réservé à l'équipe gouvernementale en place ? D'après nos recoupements, il ressort que le Gouvernement Klassou peut rester encore en place pour toute la période de l'état d'urgence sanitaire. En clair, ceux qui sont pressés de voir une nouvelle figure débarquer à la Primature avec une nouvelle équipe, devront encore patienter pour au moins 6 mois supplémentaires.

**Roger GBESSIA**

### Implications éventuelles

Cette prorogation de l'état d'urgence sanitaire est susceptible d'entraîner éventuelle-

**Politique :**

## L'opposition en manque d'activités table sur les faits divers

La scène politique togolaise est toujours marquée par une accalmie. Les partis politiques surtout de l'opposition gardent un silence pour le moment. A part quelques sorties sporadiques du candidat malheureux à la dernière présidentielle M. Agbéyomé Kodjo en fuite depuis le 10 juillet et du président du Parti National Panafricain Salifou Tikpi-Atchadam tout récemment, rien du tout à mettre sous la dent. Tikpi-Atchadam semble avoir un compagnon désormais, Agbéyomé Kodjo. Même s'il n'y a aucun rapprochement pour le moment entre les deux hommes, leurs stratégies de lutte sont identiques. Agbéyomé Kodjo a copié son frère de l'opposition Tikpi-Atchadam dans ses stra-



Table officielle d'une des conférences de presse de l'opposition

tégies qui consistent à envoyer des messages audio souvent par le biais des réseaux sociaux depuis la cachette. L'instigateur du 19 août 2017 a depuis fonctionné de cette manière. Il lance des appels à manifester par le canal des réseaux sociaux

comme il l'a fait il y a quelques jours, mais malheureusement aucun de ces appels n'a été suivi jusqu'à ce jour. Et c'est la même stratégie qu'adopte depuis sa fuite le candidat de la Dynamique Monseigneur Kpodzro à la dernière présidentielle

Agbéyomé Kodjo. Il avait appelé à des manifestations de par le monde le vendredi 11 septembre dernier pour contester contre les résultats de la présidentielle du 22 février dernier au Togo. Personne, ni au Togo ni à l'international n'a mis pied dehors ce jour-là

pour manifester. Encore un nouvel échec pour Agbéyomé Kodjo qui perd inutilement son temps pendant que Faure Gnassingbé continue l'exercice du pouvoir. Cette stratégie de se cacher et d'envoyer des messages apocalyptiques sur les réseaux sociaux ne marche pas du tout. Son seul effet, c'est que les auteurs se font entendre et justifient leur existence. Sur le terrain aucun effet politique susceptible de secouer le régime. Et puis les contenus de ces audio sont irréalistes, demander aux populations de redescendre dans les rues pour des causes qui n'aboutiront jamais, les Togolais ne sont plus prêts pour ces genres de sacrifice.

On a comme impression que certains partis de l'opposition par man-

que d'activités tablement sur les faits divers. C'est ce que le Parti des Togolais a fait en début de semaine lors d'une rencontre avec la presse à Lomé. N'ayant pratiquement rien à dire le parti d'Alberto Olympio s'est contenté de parler de certains sujets qui concrètement manquent d'intérêt. Au cours de Cette rencontre présidée par Nathaniel Olympio, les responsables du parti estiment que le régime de Faure Gnassingbé reste fermé à toute évolution démocratique. Qu'aucune élection au Togo ne pourra apporter le changement et puis, que les élections sont source de division des partis de l'opposition. « Dans les conditions actuelles,

Suite à la page 5

Après 50 ans d'existence :

## L'université de Lomé entre bilan et défis

14 septembre 1970-14 septembre 2020, l'Université de Lomé (UL), la plus ancienne université publique du Togo célèbre ses 50 ans d'existence. C'est le lundi 14 septembre 1970 que l'Université du Bénin devenue l'Université de Lomé (UL) est portée sur les fonds baptismaux sous l'impulsion de feu président Gnassingbé Eyadéma. Avant de devenir l'Université du Bénin (UB), nom donné à cette institution à sa création, l'UL était appelée Institut Supérieur du Bénin et partagée entre le Bénin pays voisin de l'Est du Togo au cours de la période 1965-1970. Le Togo abritait la section littéraire de l'université et le Bénin ancien Dahomey abritait la section scientifique. A sa Création le 14 septembre 1970, l'UL comptait 875 étudiants contre 66 mille 420 aujourd'hui. C'est le 09 mars 2001 que l'institution a pris le nom de l'Université de

Lomé (UL) par décret présidentiel N°2001-094/PR du 09 mars 2001. 50 ans dans l'existence d'une institution c'est beaucoup, c'est pourquoi les autorités universitaires ont mis les petits plats dans les grands pour rendre la célébration importante mais sobre pour cause de la pandémie au Coronavirus. Les manifestations de ce jubilé d'or sont portées sous le thème, « *De l'Université du Bénin à l'Université de Lomé, 50 après : bilan et perspectives* ». Pour la circonstance, un flambeau du cinquantenaire a été érigé au rond-point de l'entrée principale au campus sud. Il est inspiré du logo de l'UL et représente tout un symbole qu'a expliqué le Directeur du Centre des Œuvres Universitaires de Lomé, Professeur Joseph Tsigbé. « *Le porte-flambeau et la flamme signifient la perpétuation de l'œuvre des pères fondateurs de l'université. L'actuel pré-*



sident de l'université a reçu ce porte-flambeau sur lequel il doit veiller jusqu'à ce qu'il ne le transmette à son successeur. La flamme signifie, la flamme de la connaissance, elle doit pouvoir briller non seulement à l'échelle du Togo mais également à l'échelle du monde entier. Les bras en galva convergent vers le porte-flambeau, ces bras signifient le concours de tous les acteurs de l'université à

faire en sorte que l'œuvre qu'accomplit le président de l'université puisse réussir. Chacun doit pouvoir apporter sa pierre à l'édification de l'Université », a-t-il expliqué. Pour rendre hommage aux pionniers de l'Université de Lomé, des noms des anciens enseignants et dirigeants de l'institution ont été attribués aux rues et édifices inaugurés pour la circonstance. « *Nous avons poursuivi ce que nous avons commencé,*

*c'est-à-dire, honorer les anciens de l'Université. Ceux qui ont bâti ce complexe et ceux-là qui nous ont formés. Donc des noms ont déjà été attribués aux bâtiments, et cette fois-ci nous sommes allés plus loin au niveau des pionniers, les premiers doyens et directeurs en attribuant leurs noms aux principales rues déjà aménagées. Ils sont douze à être baptisés. Sous tous les cieux en milieu universitaire, cela est de*

*tradition et de coutume qu'on honore ceux qui ont marqué l'histoire de l'université et c'est ce que nous avons fait »,* a fait savoir Mme Kafui KPEGBA, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente de l'UL.

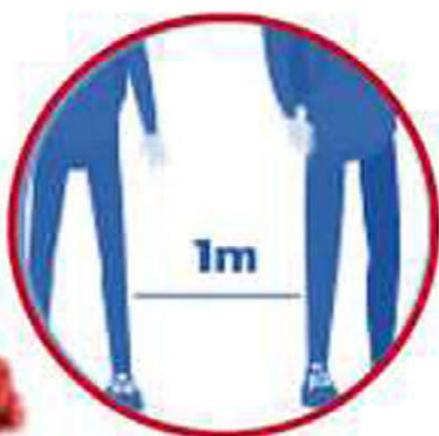
Même si aujourd'hui l'Université de Lomé connaît des difficultés, elle a eu quand même le mérite de former des élites du Togo. Elle a été le principal pourvoyeur d'agents à la fonction publique. A tous les niveaux on retrouve les produits de l'UL. Malheureusement aujourd'hui elle est loin d'être l'institution inaugurée le Lundi 14 septembre 1970. Au fil des années l'Université de Lomé a perdu son prestige d'autrefois. Ceci à cause du nombre des étudiants qui ne cesse d'augmenter d'année en année. Avec 875 étudiants à sa création en 1970, l'UL a un effectif de 66 mille 450 soit 75 fois le nombre d'étu-

Suite à la page 5

## STOP COVID-19

GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE SOLIDARITÉ  
A L'ENDROIT DES COUCHES VULNÉRABLES

NE NÉGLIGEONS PAS LES GESTES BARRIÈRES



**GARDEZ  
LA DISTANCE  
DE SÉCURITÉ  
D'AU MOINS 1m**



**LAVEZ-VOUS  
LES MAINS  
RÉGULIÈREMENT**



**PORTEZ VOS  
MASQUES  
OU CACHE-NEZ**

**Sommet de la CEDEAO à Accra :**

## Le Mali au centre des préoccupations

**Aux côtés de ses pairs de la CEDEAO, le Président de la République togolaise, Faure Gnassingbé étaient en réunion mardi 15 septembre dernier à Accra dans la capitale ghanéenne. A l'issue de leurs échanges, un communiqué est publié pour faire mention des sujets débattus. Ainsi le sujet phare ayant fait l'objet de discussions était la crise politique au Mali. Et pour les Chefs d'Etat ouest-africains, la junte militaire doit remettre le pouvoir à un civil pour un gouvernement de transition. Finalement, aucun accord n'a été trouvé entre les deux parties.**

Dans leur communiqué, les Chefs d'Etat ont insisté sur le fait que la transition au Mali soit dirigée par des civils. Ils ont demandé que la junte soit dissoute dès qu'ils auront été désignés. Par contre, ils ont pris acte que la transition durerait 18 mois contre 12 qu'ils réclamaient auparavant. Ils affirment aussi que les sanctions seraient levées immédiatement après la désignation des dirigeants de la transition.

En effet, réclamant depuis le début de la crise un retour à l'ordre constitutionnel, la CEDEAO donne à la junte militaire jusqu'à mardi pour désigner un président et un Premier ministre de transition qui dirigeront le pays jusqu'au retour définitif des

civils, alors que le Mali se divise profondément sur cette question.

Pour le Président Ghanéen, Nana Akufo-Addo porté récemment à la tête de l'organisation, « la situation au Mali doit être résolue rapidement... pour nous, la transition doit être dirigée par des civils. A la minute même où cette direction sera mise en place, les sanctions seront levées par la CEDEAO » a-t-il affirmé.

LA semaine prochaine, la CEDEAO prévoit d'envoyer de nouveau un médiateur à Bamako pour voir l'évolution de la situation, notamment des avancées vers une transition civile du Conseil National pour le Salut du Peuple qui devra être dissoute aussi-

tôt après la mise en place de la transition. Et le président ghanéen a émis l'espoir que la junte aura accédé d'ici là aux exigences de la CEDEAO, lui permettant de lever les sanctions.

Du côté de la junte, l'on prévoit plutôt restituer les commandes aux civils à l'issue d'une période de transition. Mardi dans les discussions avec les Chefs d'Etat à Accra, les militaires ont présenté leur charte de transition détaillant l'organisation de cette période. Ce document crucial prévoit une transition de 18 mois. Le président qui devra la conduire serait un civil ou un militaire mais il serait nommé par un collège installé par la junte. Le Pre-



Photo de famille des Chefs d'Etat

mier ministre serait nommé par le Président de la transition. Le président serait assisté d'un vice président chargé des questions de défense et de sécurité, un poste que les Chefs d'Etat considèrent comme ayant été taillé sur mesure pour le chef de la junte, le Colonel Assimi Goita.

Après plusieurs heures de réunion à huit-clos,

les Chefs d'Etat ont refusé les propositions présentées par la délégation de la junte, montrant ainsi leur intransigeance à faire ramener un civil à la tête du Mali pour conduire la période transitoire.

Au final, devant les points de discorde, aucun accord n'est signé entre la junte militaire et les Chefs d'Etat de la CEDEAO. Et

le chef de la junte a estimé qu'il devra rentrer et consulter tous ceux à qui appartient la décision afin d'obtenir leur accord.

Notons que depuis la prise de pouvoir des putschistes et la démission du président IBK le 18 août dernier, aucun accord n'a été trouvé avec la CEDEAO.

**Kokou Amenté**

**Après 50 ans d'existence : (suite de la page 4)**

## L'université de Lomé entre bilan et défis

dians à sa création après 50 ans. Les conditions de vie et d'étude des étudiants n'ont pas connu cette évolution. Les infrastructures sont insuffisantes alors que chaque année de nouveaux étudiants sont accueillis. Aux premières années de l'institution, tous les étudiants avaient une bourse de la première année à la fin du cursus académique. Aujourd'hui les bourses sont quasi inexistantes, il faut un parcours de combattant pour bénéficier de simple allocation. Les étudiants étaient bien logés et nourris, ce qui fait que les échecs étaient rares sauf pour les étudiants qui ne voulaient pas travailler. Ces étudiants paresseux étaient envoyés sur le marché de l'emploi, soit pour enseigner soit pour servir dans l'administration publique. Les étudiants qui voulaient aller loin dans les études sont quant eux envoyés à l'étranger pour les hautes études grâce aux bourses et revenaient servir le pays à



la fin de leurs études. Une fois le Baccalauréat obtenu à l'époque, l'emploi tendait déjà le bras. D'année en année, les choses se dégradent jusqu'à ce que les étudiants universitaires ne servent plus à grand-chose en termes d'emploi dans l'administration publique. Alors que les études se déroulent dans des conditions lamentables. La capacité d'accueil de l'UL ne correspond plus au nombre d'étudiants demandeurs de place. Mais comme tout le monde a

droit à la formation, les autorités universitaires sont dans la triste obligation d'ouvrir les portes de l'université à tout le monde. Même avec la création d'une seconde université publique à Kara depuis 2004, le problème ne trouve pas de solution. L'UL a encore du chemin à parcourir en matière de conditions d'études des étudiants. Malgré les efforts des autorités universitaires actuelles, le travail est encore immense.

**M. Mazé**

**Politique : (suite de la page 3) :**

## L'opposition en manque d'activités table sur les faits divers

aucune élection ne peut offrir aux Togolais le changement souhaité. Nous devons cesser de courir après les postes électifs pour nous engager dans une lutte pour l'avènement de la démocratie. Pour le moment, oublions les élections. Nous n'avons pas besoin d'élections pour avoir la démocratie, nous avons besoin de démocratie pour avoir des élections », ont indiqué les responsables du parti. Pour eux, pas question d'organiser des manifestations politiques en ce moment si tant est que ces manifestations ne seront pas prolifiques. « Il ne s'agit plus de se précipiter pour reprendre les manifestations publiques pacifiques, ni de courir après une chimérique union de l'opposition. Il s'agit plutôt de mettre à profit cette période qui permet au peuple de régénérer ses forces afin de concevoir un projet politique qui fédère le peuple et définisse le Togo dans lequel nous

voulons vivre » ont-ils ajouté. Il y a quelques semaines déjà, le président du Front des Patriotes pour la Démocratie Djimon Oré et son ami, ancien conseiller du président du PNP, Ouro-Djikpa Tchatchikpi demandaient des assises nationales pour aller à une transition au Togo. Tout ceci pour amuser la galerie et justifier une existence politique. Le moins qu'on puisse dire c'est que l'opposition togolaise est en panne de stratégie pour atteindre son objectif, celui de parvenir à l'alternance au sommet de l'Etat. Les leaders de l'opposition doivent revoir leur manière de mener la lutte politique. Dans la situation actuelle, il est important d'éviter l'extrémisme, être lucide et voir les choses de loin. L'opposition doit cesser de se saboter et parler d'une seule voix. Peut-être que les uns et les autres sont en train de peaufiner des stratégies au cours de ce temps de silence.

L'Alliance Nationale pour le Changement est en train de préparer son anniversaire pour le mois d'octobre prochain, certainement que le parti de Jean-Pierre Fabre va revenir en force sur la scène politique avec du lourd. L'ANC a pris un sérieux coup lors de la présidentielle en perdant sa place de leader de l'opposition au sortir de ce scrutin, un véritable coup de massue. Un échec imputé à la Dynamique Monseigneur Kpodzro qui selon l'ANC, l'a combattue. Le Comité d'Action pour le Renouveau quant à lui est en deuil et prépare à petit coup les obsèques de son président Me Yawovi Agboyibo, décédé le 30 mai dernier. On attend donc de voir ce qui va se passer les semaines et mois à venir sur la scène politique. Ce qui est sûr c'est que tous les partis entreront bientôt en scène surtout quand les élections vont se profiler à l'horizon.

**M. Mazé**

**Interview de Monsieur Tchagnao Mama-Raouf, Directeur de l'Accès au Droit et à la Justice au ministère de la Justice, Chargé des Relations avec les Institutions de la République :**

## « ...amener les populations à obtenir les services publics de la justice classique à moindre coût et chercher à lutter contre la pauvreté par le droit au niveau de la base »

**Echos Du Pays :** Monsieur Tchagnao Mama-Raouf, bonjour, vous êtes le Directeur de l'Accès au Droit et à la Justice au ministère de la Justice, Chargé des Relations avec les Institutions de la République.

**Tchagnao Mama-Raouf :** Bonjour

**C'est quoi une maison de justice, projet porté par le chef de l'Etat ?**

D'abord merci pour cette opportunité. La maison de justice, c'est la justice de proximité, c'est une structure mise à disposition à travers un projet du chef de l'Etat. La maison de justice consiste à assurer un accueil des populations locales et leur fournir toutes les informations sur leurs droits et devoirs, organiser un traitement judiciaire de proximité des litiges de la vie quotidienne, exercer des activités de médiation et de conciliation notamment celles qui sont mises en œuvre à l'initiative des parties hors mise la matière pénale sauf s'agissant des délits mineurs sur autorisation du procureur de la République.

**Comment fonctionnent les maisons de justice ?**

Les maisons de justice fonctionnent à partir de 4 personnes. Elles doivent comporter un médiateur, un assistant juridique, un secrétaire de direction et un agent d'appui. Les maisons de justice fonctionnent comme des justices de proximité où les personnes qui ont des problèmes, des litiges de quelque nature que ce soit sauf les litiges pénaux, vont de leur propre gré auprès des maisons de justice, voir le médiateur et son assistant et tentent de faire la médiation ou la conciliation. Dans 90% des cas, il y a eu réussite.

**Quel bilan faites-vous de ces maisons pilotes installées à Cinkassé, Dapaong, Agoè-Nyivé et Baguida depuis 2018 ?**

Le bilan a été largement positif si bien qu'en

novembre 2019, le conseil des ministres a pris un décret pour ouvrir encore cinq nouvelles maisons de justice. Notamment à Kétau dans la Binah, à Soudou dans l'Assoli, à Anié dans la préfecture de l'Anié, à Kpélé dans la préfecture de Kpélé et à Zanguéra. Compte tenu de ce que vous connaissez aujourd'hui, la crise sanitaire due au Coronavirus, on a dû accuser le retard dans leur installation mais c'est chose faite désormais. Au niveau par exemple de Kétau et de Kpélé, nous avons eu la chance d'obtenir des bâtiments administratifs qui ont été réhabilités par le programme d'appui aux populations vulnérables de la présidence de la République, nous avons également un bâtiment à Zanguéra, à Anié, les équipements ont été fournis effectivement par les soins des services de la République. Le personnel retenu est en formation et doit prendre fonction dans quelques jours à venir. Nous sommes en train de former ces jours-ci à Kpalimé ce personnel parce qu'avant d'entrer en fonction, il faut la formation de reconversion pour une semaine. C'est après cela que le personnel va prendre effectivement service. Pour le moment la maison de justice de Soudou ne peut pas démarrer pour manque d'infrastructure parce que le bâtiment qu'on a trouvé c'est l'ancien bâtiment de Bornfonden, au lieu de le réhabiliter, l'autorité a décidé la construction de nouveaux locaux.

**Est-ce que tous ceux qui ont eu à apporter leurs différents au niveau des maisons déjà existantes sont satisfaits ?**

Oui, nous avons mené des enquêtes et c'est à l'issue de ces enquêtes de satisfactions que l'autorité a jugé nécessaire d'augmenter les maisons de justice. Quand vous voyez des cas traités par les 4 maisons déjà

existantes au premier trimestre de l'année 2020, nous avons 385 médiations et conciliations et 306 cas de consultations juridiques et informa-



**Monsieur Tchagnao Mama-Raouf**

tions de 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin. Malgré que nous ayons respecté les mesures barrières pour limiter le nombre de personnes qui arrivent dans les maisons de justice, les médiateurs nous disent qu'il y a toujours de l'afflux. Mais nous leur disons nous devons pouvoir respecter les mesures barrières et donc de distancer les audiences. Si dans la semaine, ils ont l'habitude de faire par exemple 6 audiences, il faut qu'ils en fassent 2 ou 3 pour qu'on puisse avoir de l'aération et désinfecter les lieux chaque fois.

**Vous confirmez que les maisons de Kétau, Anié, Kpélé et Zanguéra seront opérationnelles dans les jours à venir ?**

Oui effectivement, Zanguéra par exemple c'est à côté de la mairie de la localité, si vous allez chez madame le Maire, elle vous montre le local baillé par l'Etat togolais. La maison de Kpélé également est fin prête, là c'est un bâtiment administratif. Donc je confirme qu'au cours de ce mois de septem-

bre, les portes de ces maisons seront ouvertes. Je vais loin pour dire que par rapport au PND, nous avons un indicateur qui veut nous

surtout que les prestations des maisons de justice sont gratuites, les populations s'y rendent toujours. Avec les problèmes de loyer, problè-

voyons périodiquement des rapports qui passent par le ministre en charge de la justice qui les envoie directement à la présidence de La République. Parfois nous recevons les conseillers de la présidence qui nous posent des questions sur des informations précises sur des aspects précis. Cela veut dire que les maisons de justice sont une préoccupation du chef de l'Etat. La preuve, il y a seulement quelques semaines, il a donné des instructions pour la mise en place d'un plan quinquennal d'implantation des maisons de justice au Togo jusqu'en 2025. C'est pour vous dire qu'il est au courant de ce qui se passe.

**Monsieur Tchagnao Mama-Raouf, votre conclusion.**

Je vais paraphraser le chef de l'Etat qui disait que les maisons de justice, c'est pour amener les populations à obtenir les services publics de la justice classique à moindre coût et chercher à lutter contre la pauvreté par le droit au niveau de la base. Je crois que cela est en train de prendre forme sur le terrain au regard de ce que nous constatons. Ce qui est intéressant, c'est la collaboration qui existe entre les maisons de justice et les juridictions classiques, entre les maisons de justice et les chefferies traditionnelles et c'est à saluer. Aujourd'hui les citoyens ont plusieurs voies de recours pour se faire entendre lorsqu'ils ont des problèmes.

**Monsieur Tchagnao Mama-Raouf, merci.**

Je vous remercie aussi.

amener à voir le niveau de satisfaction des justiciable et nous allons demander aux évaluateurs, aux consultants indépendants d'interroger les populations pour qui ces maisons sont installées pour qu'on puisse nous donner le niveau de satisfaction pour mesurer avec l'indicateur du PND

**En cette période de crise sanitaire due au coronavirus, est-ce que les gestes barrières sont vraiment respectés au niveau de ces maisons de justice ?**

Les maisons de justice, comme la justice classique, c'est comme un hôpital, lorsqu'on est malade on s'y rend malgré tout. Lorsqu'il y a des conflits et des mésententes dans la communauté,

mes de dettes impayées, il y a beaucoup de problèmes communautaires qui obligent les populations à aller vers ses maisons de justice malgré la pandémie mais dans le strict respect des gestes barrières. Si vous allez à la maison de justice d'Agoè-Nyivé, il y a toujours le monde mais le médiateur et ses collaborateurs prennent soin de planifier les audiences, on ne veut pas beaucoup de personnes dans les salles d'attente des maisons de justice.

**Est-ce que le chef de l'Etat qui est initiateur de ce projet, est satisfait ?**

Je ne peux pas répondre par oui ou non, mais ce que je sais c'est qu'il est au courant de tout, parce que nous en-

**Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.**

Impact économique de Covid-19 :

## Les PME victimes d'une forte baisse des ventes

*Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont victimes d'un fort taux de mévente depuis l'apparition de la pandémie à coronavirus. Que ce soit au Togo ou partout ailleurs dans le monde, les activités économiques ne sont pas épargnées par les répercussions fâcheuses de la crise sanitaire en cours. Au Togo, la baisse des ventes dans les industries et autres entreprises est estimée entre 75% et 100%.*

Depuis l'apparition de la pandémie à coronavirus, le monde des affaires est confronté à des difficultés majeures, difficultés liées à la baisse considérable des activités et des chiffres d'affaires. Environ 62% des emplois sont touchés selon un rapport de la Banque mondiale publié il y a quelques semaines. Le document renseigne que l'impact se chiffre à 49%

secteur du tourisme, 36% de la branche fabrication et 35% des entreprises de transport et logistique » peut-on noter dans le rapport.

Toute l'économie nationale est paralysée. Le rapport revoit à la baisse les projections de croissance du Togo en 2020, du fait de l'impact de la Covid-19. « On constate une baisse de production et des ventes dans de nombreux secteurs

aux niveaux antérieurs à la pandémie » lit-on dans l'étude.

Les activités économiques étant en baisse, les entreprises font face à de lourdes charges parfois insupportables. Du coup, les chefs d'entreprises sont enclins à compresser une partie de leurs employés qui devront encore subir les effets du chômage. Une situation qui amène la Banque mondiale à aler-

ternatif, plus probable dans lequel l'on imagine la crise s'étendre sur 9 mois. « La croissance en 2020 pourrait alors chuter à 1% dans le meilleur des cas et le déficit budgétaire se situerait à 5,7% du PIB ».

Le rapport préconise au Gouvernement d'apporter un soutien budgétaire de grande ampleur aux ménages les plus vulnérables et aux entreprises afin de stimuler la relance économique. « Le Gouvernement et le secteur privé peuvent servir de catalyseurs à la croissance des entreprises



dans le secteur des services et 13% dans le secteur industriel. Et ce sont particulièrement les petites et moyennes entreprises qui payent le lourd tribut. « Elles sont 41% dans le secteur agricole et agro-industriel à avoir enregistré une baisse de leurs ventes de l'ordre de 75 à 100%. De même que 33% des entreprises du

en particulier ceux dans lesquels le travail à distance n'est pas possible comme la fabrication, le commerce de détail, la construction et le tourisme. Environ 62% des emplois sont touchés, 49% dans le secteur industriel. Le nombre d'employés dans les espaces de vente au détail et de loisirs a diminué de 12% par rapport

ter les autorités sur une probable baisse importante de la croissance à cause de la crise provoquée par la pandémie de coronavirus.

L'analyse de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'économie togolaise repose sur deux scénarios : un scénario optimiste de courte durée de la crise sanitaire et un scénario al-

numériques et faciliter le développement d'une économie togolaise plus compétitive et plus prospère ».

L'étude préconise d'intensifier les réformes destinées à améliorer le climat des affaires et favoriser l'investissement privé, facteur essentiel de la relance économique.

Roger GBESSIA

## BREVES

### Le nouveau code des investissements vulgarisé

Les opérateurs économiques du Togo pour une certaine proportion étaient en atelier de vulgarisation du nouveau code des investissements. Organisé par le ministère du commerce de l'Industrie, du Développement du secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale, cet atelier avait pour objectif d'amener les opérateurs économiques et potentiels investisseurs au Togo à maîtriser le contenu du nouveau code des investissements togolais, un code qui a pour vocation de rendre le pays plus attractif aux investisseurs pour un développement socioéconomique du pays. « Ce nouveau code des investissements assurera à coup sûr le développement de l'emploi national car offrant des avantages liés à la création d'emplois. Ce sera l'occasion de contribuer à la réalisation de l'axe 3 de notre Plan National de Développement » a laissé entendre Germain Essohouna MEBA, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo.

### Les autorités maritimes togolaises inspectent le port pour éviter le drame de Beyrouth

Le récent drame au port de Beyrouth au Liban sert de leçon à plusieurs pays dont le Togo, les autorités portuaires deviennent de plus en plus regardantes pour ce qui est du transport, de la manutention et du stockage de produits dangereux. Preuve de cette vigilance plus accrue, la tournée d'inspection d'une commission ad'hoc qui a démarré lundi dernier. Sous la direction du Directeur des affaires maritimes, cette tournée devra permettre de contrôler les diverses installations du port. Entre autres installations, les entrepôts de stockage des marchandises dangereuses et leurs installations, la sécurité et les conditions de stockage dans tous leur sens. Au terme de cette tournée, des recommandations sont attendues en vue de revoir s'il y a lieu, les manquements s'il y en a, afin de s'assurer que les conditions sont désormais réunies pour éviter un drame à l'image de celui de Beyrouth.

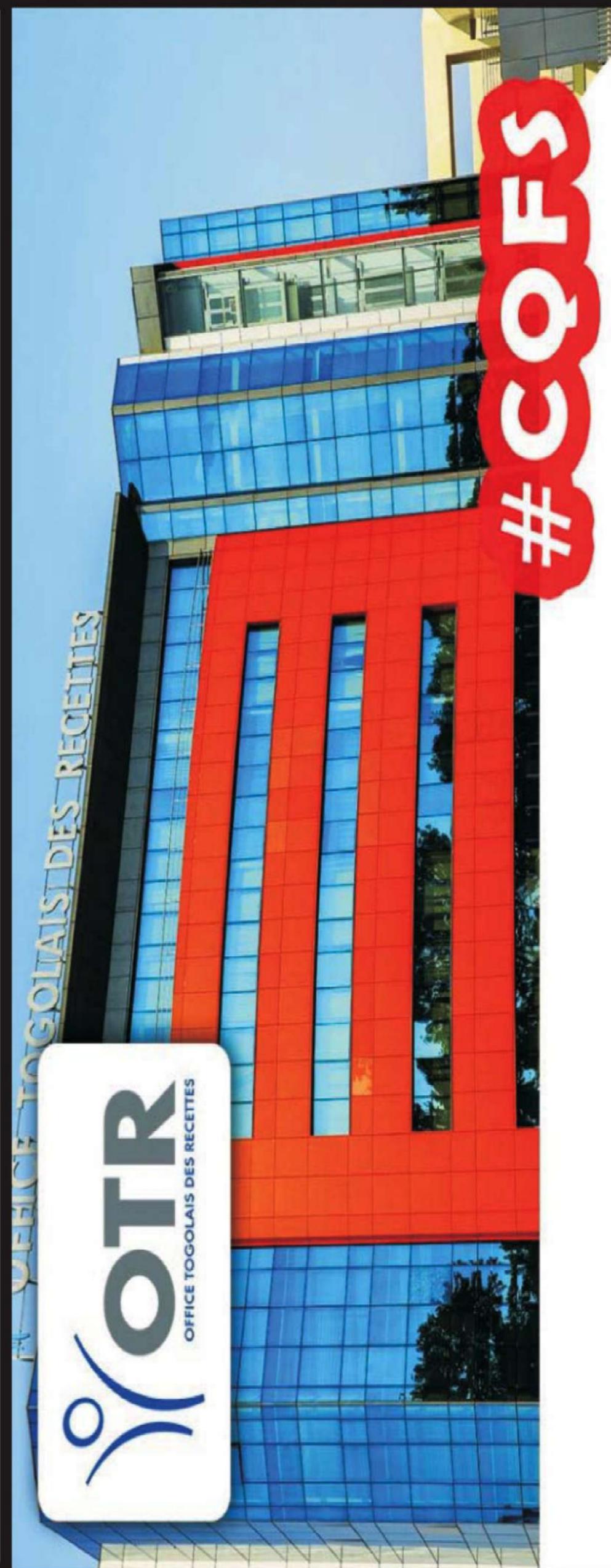
### La Fondation Hussein Metrairek au secours du CNTS pour le don de sang

Les poches de sang se font de plus en plus rares au Togo, or plusieurs patients ont besoin de sang pour être sauvés dans les hôpitaux au Togo. La fondation Hussein Metrairek dans un sursaut citoyen a lancé depuis le lundi 14 septembre dernier, une campagne de don de sang qui prend fin demain vendredi 18 septembre. La campagne qui a pour ambition la collecte de 500 poches de sang pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) au profit des malades au Togo en cinq jours. La fondation Hussein Metrairek œuvrant pour le bien être social par cette campagne, participe à coup sûr à renflouer le CNTS de poches de sang. Vivement que les bonnes volontés aillent donner de leur sang pour sauver des vies humaines.

Augustin S.

**« Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation ».**

**Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan**



Chers Opérateurs économiques, la patente est **désormais supprimée (0 fcfa)** pour vos deux premières années d'exercice.



Office Togolais des Recettes - OTR